CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE - PAYS DE LOIRE

Le 18 juin 2011

ET TOUT ÇA … POUR ÇA

Petit rappel historique :

- Août 2010 : la majorité UNSA (ex SU) et SUD du Comité d'Entreprise assigne Mme Destailleur en correctionnelle sur des questions de respect des procédures vis-à-vis du comité. Les élus CFDT ne sont même pas consultés sur cette initiative !

- Octobre 2010 : la direction prend sa revanche en annonçant la fin des usages concernant la distribution de tracts en CEBPL au 31 mars 2011.

- Janvier 2011 : la CFDT suggère au SU/UNSA de retirer la plainte en correctionnelle afin de rétablir des relations sociales dignes de ce nom. Elle reçoit une fin de non recevoir.

Vous connaissez la suite : voir le tract du 15 février , voir le tract du 15 mars

Dans ce contexte, les négociations sur la communication syndicale échouent.

8 JUIN 2011: coup de théâtre. La CFDT apprend que des négociations « secrètes » entre la direction et le seul syndicat UNSA ont abouti à un accord : en échange du retrait par le comité d'entreprise de sa plainte, ***la direction s'engage par écrit à veiller au respect des textes de lois en vigueur***. Il est dit mais non écrit que la distribution de tracts serait à nouveau autorisée jusqu'au 30 novembre et que les négociations reprendraient à zéro…Sans garantie, bien sûr, de résultat ! Et avec quelles conditions ? Quelles sont les autres contreparties ? Et en faveur de qui ?...

Un Comité d'Entreprise est convoqué dans l'urgence le mardi 14 juin pour faire valider cette décision de l'UNSA par les élus CE. Seule la CGC les suit dans leur démarche, SUD se sent trahit dans l'intersyndicale mise en place avec l'UNSA, la CFDT n'étant pas partie prenante de cette action en justice, laisse les initiateurs régler leurs comptes ensemble.

ET PENDANT CE TEMPS LÀ...

Chaque jour dans les agences et les services

…/…

de nombreux salariés subissent

des conditions de travail de plus en plus dures

Le Benchmark continue d'apporter quotidiennement son lot de stress. La plupart des salariés est touchée par cette épidémie qui se répand du sommet jusqu'aux plus bas niveaux de l'entreprise. Il faut faire du chiffre : rendez-vous, ventes, phoning... toujours plus. L'abus de challenges «carottes » divers et variés accroît le sentiment d'infantilisation.

L'extension des horaires le soir, imposés par la direction détériore la vie au travail, la vie familiale, la vie sociale, comme la CFDT l'avait annoncé. Ces nouveaux horaires ont-ils la répercussion attendue sur les résultats ?

Dans les services de **la banque à distance** les salariés sont minutés pour répondre aux questions des clients, répondre le plus vite possible pour faire des ventes. Là, comme à **l'assistance réseau**, la double écoute continue de régner en toute impunité, sans que soit appliqué l'accord d'entreprise qui prévoit que les salariés doivent être avertis par un signal sonore.

Les services administratifs ne sont pas épargnés, nombreux sont les salariés qui vivent dans la crainte de voir leur poste de travail supprimé au profit d'une externalisation ou d'une mutualisation des fonctions support.

La CFDT a pris le parti de défendre tous les salariés

La CFDT recherche la proximité avec les collègues pour porter les souhaits de l'ensemble des salariés au plus juste de leurs aspirations.

La CFDT conseille et accompagne individuellement les collègues qui rencontrent des difficultés.

Depuis plus de 6 mois, la CFDT ne cesse d'intervenir près du directoire pour que les horaires de travail soient respectés à Direct Écureuil. Les salariés étaient tenus d'arriver 10 minutes avant leur heure d'embauche afin d'ouvrir leur poste de travail …pour être en capacité de répondre aux clients à l'heure à laquelle ils étaient censés arriver. **La CFDT vient d'être entendue**, une consigne a été donnée dans ce sens à tout le personnel. Si le temps de pause reste toujours un sujet sensible, **des améliorations sont réelles, grâce à la CFDT.**

La CFDT a alerté l'inspection du travail sur divers points en contradiction avec le code du travail et fera tout pour que **les salariés soient respectés.**

AUX ELECTIONS CDN, VOTEZ POUR L'ORGANISATION QUI SAIT VOUS DEFENDRE

VOTEZ CFDT